

# Améliorer les DÉPLACEMENTS entre l'est et l'ouest de la métropole



Construisons ENSEMBLE les solutions

DOSSIER DE CONCERTATION

#### Mieux se déplacer entre l'est et l'ouest : **UN ENJEU MAJEUR** pour le territoire

Depuis de nombreuses années, les habitants de Brest métropole sont confrontés à des difficultés de plus en plus fortes pour relier l'est à l'ouest du territoire.

Conditions insatisfaisantes d'accès aux grands équipements tel l'hôpital de la Cavale Blanche, nuisances créées par un trafic dense avec risques réguliers d'accidents, tel est aujourd'hui le lot quotidien des usagers et des riverains, et en particulier ceux du boulevard de l'Europe. Pour répondre aux attentes locales, Brest métropole a engagé une réflexion pour réaliser une liaison sur le secteur nord de Lambézellec et faciliter le développement des échanges entre les pôles d'activités. Consciente qu'un tel projet doit reposer sur une large participation des habitants, la collectivité organise une concertation publique réglementaire à partir d'octobre 2018. Elle doit permettre à chacun de prendre connaissance des enjeux, de partager les contraintes, de donner un avis et formuler des propositions.



#### Pourquoi une liaison au nord de Lambézellec ?

#### Favoriser les échanges entre l'Est et l'Ouest

L'agglomération est marquée par l'importance de l'usage de la voiture individuelle pour relier l'est et l'ouest.

Aujourd'hui, entre le giratoire du Spernot et l'échangeur de Kergaradec, circulent plus de 30 000 véhicules par jour sur certaines sections, sur des voies saturées aux heures de pointe.

En offrant des conditions de circulation plus aisées, le projet de liaison nord vise à renforcer le développement du territoire et améliorer globalement le cadre de vie des habitants.

#### Améliorer les conditions de desserte des pôles d'activités et de soins

Différents équipements concentrent une grande partie des déplacements de la métropole et nécessitent d'en faciliter les accès, compte tenu des difficultés actuelles et des développements à prévoir :

- Les deux pôles de santé, le centre hospitalier universitaire de la Cavale Blanche et la clinique de Keraudren.
- Le Technopôle Brest Iroise.
- Le centre commercial Porte de Gouesnou et les zones d'activités Kergaradec et Hermitage.
- L'aéroport Brest Bretagne.

Le projet de liaison nord constituera un atout pour des accès facilités et apaisés.

#### Sécuriser et rendre au boulevard de l'Europe son caractère urbain

Principal axe de circulation emprunté par les automobilistes entre l'est et l'ouest de l'agglomération, le boulevard de l'Europe subit aujourd'hui un trafic dense de plus de 30 000 véhicules par jour sur certaines sections. Les dernières études de circulation font état d'une augmentation de 0,75 % par an entre 2012 et 2016.

L'importance de cette circulation en fait une zone particulièrement accidentogène et une source de nuisances ressenties fortement par les riverains. 47 accidents ont été constatés sur le boulevard entre le giratoire de Pen Ar C'hleuz et le giratoire du Spernot sur les huit dernières années.

Le projet de liaison nord doit permettre de délester une partie du trafic actuel. L'effet recherché est de sécuriser les usagers tous modes de déplacement confondus, mieux intégrer les cyclistes et les piétons, faciliter les transports en commun et améliorer le cadre de vie des riverains.

Il est aussi une opportunité pour réfléchir à la requalification de cette artère importante de Brest.

## Une **NOUVELLE ÉTAPE** pour explorer toutes les solutions possibles

LAMBÉZELLEC
Nord

Échangeur
de Kergaradec

MESSIOUAL

SPERNOT

Boulevard de l'Europe
Giratoire
du Spernot

RD205

Rond-point de
Pen Ar C'hleuz

Giratoire Keresseis

OUEST

### Qu'a-t-on fait jusqu'à présent?

Un premier projet de liaison nord a été lancé en 2008 pour relier la RD205 (giratoire du Spernot) à la RD112 (échangeur de Kergaradec).

**2008** : présentation à la concertation publique de deux variantes de tracé sur la section allant de Messioual à l'échangeur de Kergaradec :

- Variante 1 par la RD26
- Variante 2 par la vallée du Restic

Son bilan se révèle favorable à la variante 2

**2009**: adoption par le conseil de Brest métropole de la variante 2 - vallée du Restic

**2012 :** enquête publique sur la variante 2 : avis favorable de la commission d'enquête publique **2014 - 2016 :** réalisation de la section entre le giratoire du Spernot et Messioual.

Mars 2016 : suite à un recours, annulation par le Tribunal administratif de Rennes de la déclaration d'utilité publique (DUP) concernant la section entre Messioual et l'échangeur de Kergaradec (variante 2).

Brest métropole fait appel.

Mars 2017 : décision de Brest métropole de reprendre les procédures administratives (dont la concertation publique) pour l'aménagement de la liaison, sans attendre la décision de justice en appel.

**Novembre 2017 :** confirmation par la Cour administrative d'appel de Nantes du jugement du Tribunal administratif.

Octobre 2018: nouvelle concertation publique

### Rechercher le meilleur itinéraire avec les habitants

**RD112** 

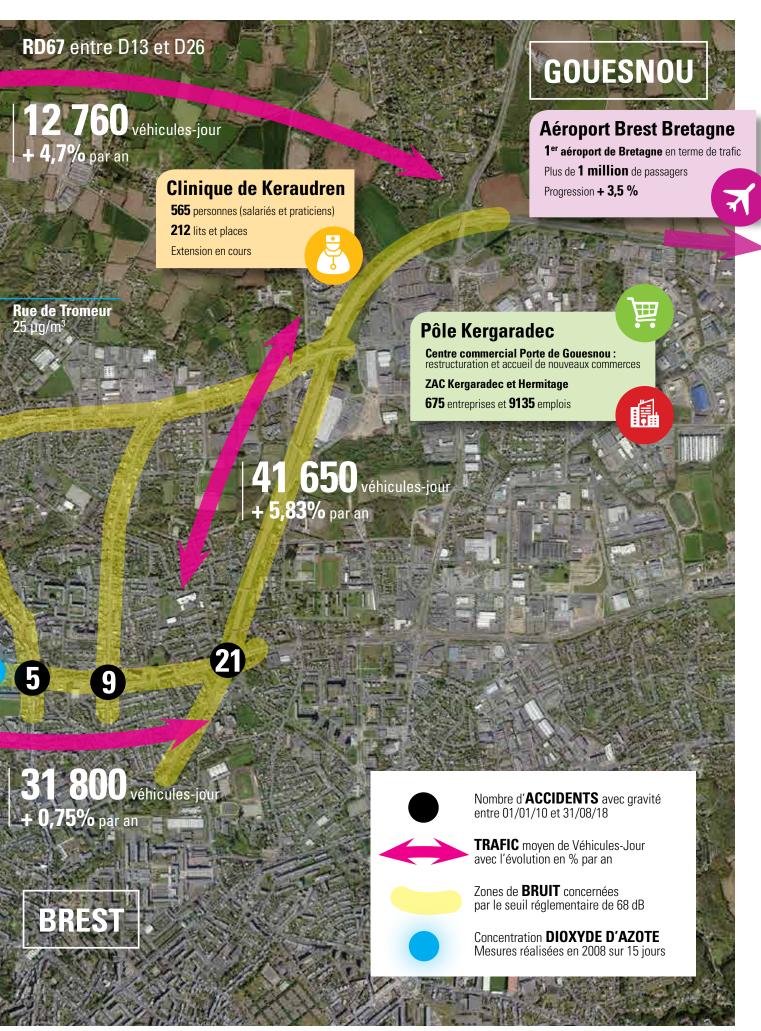
Le projet de liaison nord est un projet qui intéresse l'ensemble des habitants de Brest et des communes limitrophes, ainsi que les usagers des différents équipements majeurs présents sur le territoire.

En lançant la concertation publique, Brest métropole veut donner la parole à chacun et s'appuyer sur l'expertise citoyenne pour explorer toutes les solutions envisageables.

#### Le débat public doit permettre à chacun :

- de prendre connaissance des enjeux et problématiques du projet (accès, sécurité, nuisances, continuité et fluidité des déplacements, environnement...), à l'échelle de l'agglomération et sur un périmètre plus restreint directement impacté;
- d'éprouver l'opportunité de l'aménagement d'un itinéraire au regard des enjeux et problématiques identifiées;
- d'explorer les solutions envisageables pour l'aménagement de cet itinéraire.
   Dans ce cadre seront notamment étudiées les options envisagées par l'administration et les participants au regard des objectifs de l'aménagement de l'itinéraire d'une part, et des enjeux de sécurité, de déplacement de protection de l'environnement, de l'amélioration du cadre de vie, et de maîtrise des coûts d'aménagement d'autre part :
- de donner son avis sur les alternatives d'aménagement de l'itinéraire.





## Les déplacements : quelles sont les **ORIENTATIONS** de Brest métropole ?

Différentes réflexions ont été engagées par les acteurs du territoire au travers du Schéma de **Cohérence Territoriale** (SCoT) du Pays de Brest (approuvé en 2011) et du plan local d'urbanisme facteur 4 de Brest métropole intégrant le plan de déplacements urbains (PDU), le programme local de l'habitat (PLH) et le plan climat (2014).

Ces documents définissent des objectifs dans lesquels doit s'inscrire la réflexion à engager sur la liaison nord de Lambézellec :

#### Optimiser le réseau de voirie pour répondre à l'évolution du trafic automobile

Le principe de l'optimisation consiste à utiliser dans les années futures le réseau de voirie dans sa configuration actuelle, en n'y apportant que le minimum de linéaire supplémentaire. Il répond aux objectifs de développement durable maintenant adoptés dans les politiques d'aménagement.

Source : PADD du SCoT du Pays de Brest



#### Organiser la complémentarité des moyens de déplacements

La complémentarité entre les transports collectifs et les transports individuels (automobile, vélo, marche) passe par la création progressive d'aménagements spécifiques comme les parcs relais (covoiturage) ou les aires de stationnement pour vélos, ainsi que par des corridors de déplacements doux, acceptant les transports en commun et permettant des traversées piétons et vélos, vers les points d'arrêts des bus et les gares.

Source : PADD du SCoT du Pays de Brest

#### Promouvoir les déplacements doux

Dans les déplacements de proximité, la priorité doit être accordée à l'habitant ou au visiteur piéton ou cycliste (même si la topographie accidentée dans certaines parties du Pays de Brest rend cette dernière modalité plus difficile qu'ailleurs).

Cette préoccupation constante se traduira par :

- la création de bandes ou de pistes cyclables ;
- la conception de « zones 30 » ;
- la prise en compte des cyclistes et des piétons dans les aménagements de carrefour et dans la conception des feux tricolores et/ou des giratoires;
- la mise en place de parcs de stationnement sécurisés pour les deux roues en tous points où des rabattements sur les transports collectifs (gares parcs relais...) peuvent être organisés.

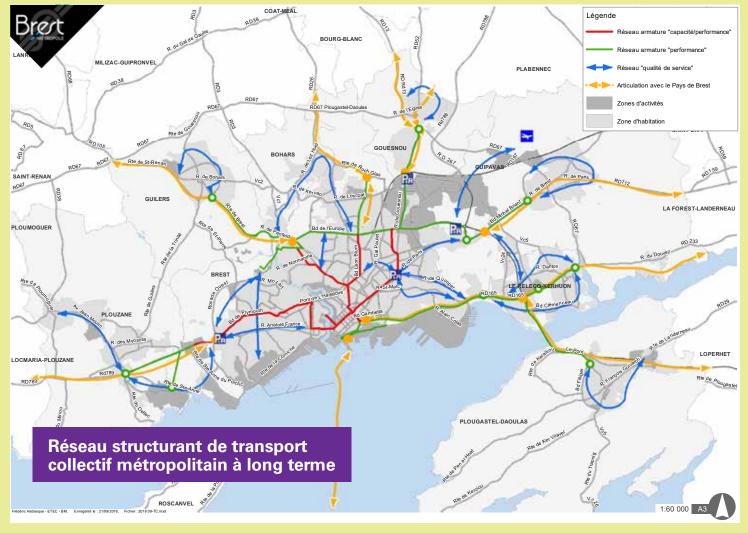
Le développement des pratiques alternatives participera à la réduction de la pollution de l'air et des nuisances sonores produites par la circulation routière.

Source : PADD du SCoT du Pays de Brest

#### Développer un réseau structurant de transport collectif métropolitain à long terme

La métropole de Brest est engagée dans le développement d'un réseau structurant de transport collectif. Il concernera particulièrement le secteur de Lambézellec.

Source : PLUi facteur 4





## Informer, dialoguer, **CONCERTER** une solution

#### Les moyens mis en œuvre

La concertation qu'engage Brest métropole vise à associer tous les publics concernés : habitants, riverains, associations locales, acteurs socio-économiques, acteurs publics sur le projet de liaison nord.

Cette concertation relève des articles L103-2 à R103-1 du code de l'urbanisme et se déroulera selon les modalités suivantes (cf. délibération n° C 2017-03-026 consultable sur www.brest.fr) :

#### Des rencontres publiques aux différentes étapes de la concertation

- une réunion publique de lancement pour présenter les objectifs et son déroulement le 10 octobre 2018 à 18h30 - salle du patronage laïque de Lambézellec (4 rue du Lannoc à Brest)
- une réunion publique<sup>(1)</sup> à mi-parcours pour restituer les réflexions engagées :
- une réunion publique<sup>(1)</sup> avant la clôture de la concertation en 2019 pour présenter les résultats généraux.

#### Des ateliers de travail<sup>(1)</sup> avec les habitants et usagers pour approfondir les différents thèmes portés par la liaison nord : l'environnement, le cadre de vie, les déplacements, le développement économique.

- un premier atelier, précédé d'une visite de terrain, pour porter un diagnostic;
- un deuxième atelier, précédé d'une deuxième visite de terrain, pour explorer les solutions possibles.

Les habitants et usagers seront informés lors de la réunion publique du 10 octobre et par voie de presse des modalités d'inscription à ces ateliers. 50 places maximum seront disponibles.

Des permanences<sup>(1)</sup> avec les techniciens de Brest métropole pour répondre aux questions des habitants.

#### Des supports d'expression et d'information

 une plateforme collaborative pour permettre à chacun de suivre l'actualité du projet et d'exprimer son point de vue tout au long de la concertation: jeparticipe.brest.fr;

- le présent dossier de concertation qui sera mis à jour et disponible dans les différentes mairies;
- une exposition et un registre d'expression également mis à disposition.

#### Un bilan de la concertation

A l'issue de la concertation, un bilan sera dressé. Il fera la synthèse des observations formulées et sera présenté devant le conseil de métropole qui en délibérera. Il sera mis ensuite à la disposition du public pendant un mois en mairie annexe de Lambézellec, en mairie de Gouesnou et à l'hôtel de métropole.

 Les dates et lieux seront communiqués par voie de presse.



#### Le PHASAGE de la concertation

Réunion publique 10 octobre 2018

Phase 1 Phase 2 Elaboration de solutions

Phase 2 Ph

